

Entraigues sur la Sorgue, le 10 mai 2021

## La rivière Sorgue, une exception fragile en Provence qui nécessite l'implication de chacun pour mieux la protéger

La rivière Sorgue, dans le Vaucluse, est mondialement connue pour sa source, la Fontaine de Vaucluse et ses paysages verdoyants. Afin de préserver ce joyau et son milieu naturel fragile, particulièrement sensible aux activités humaines, nous pouvons tous contribuer, à notre échelle, individuellement et collectivement, à la protéger.

### La Sorgue, une rivière exceptionnelle

La source exceptionnelle de la Sorgue, la Fontaine de Vaucluse, est mondialement connue. Le tracé particulier de la rivière a été dessiné par les hommes au fil des siècles. Ses eaux fraîches, de qualité et abondantes tout au long de l'année, en contexte méditerranéen, font de la Sorgue un cours d'eau d'une extrême richesse écologique. La végétation riveraine du cours d'eau constitue de nombreux habitats habituellement typiques du Nord de la Loire. Des herbiers jalonnent la rivière. Parmi les espèces faunistiques remarquables que l'on peut rencontrer dans la Sorgue ou sur ses abords, certaines sont relativement rares, comme l'ombre commun, le castor et même depuis quelques années, la loutre. Certaines de ces espèces sont protégées aux niveaux national et européen (la Sorgue est classée au titre de Natura 2000). D'autres sont uniques au monde, tel le *Ryacophila vallisclausae*, un insecte, ou le *Belgrandia sorgica*, un mollusque...

Ces caractéristiques confèrent à la Sorgue à la fois une grande **fragilité et sensibilité aux activités humaines**, et un **attrait important notamment pour les activités de loisirs**.

### Une fréquentation de plus en plus préoccupante

La fréquentation de la rivière est de plus en plus prégnante, d'autant plus depuis 2020 avec la situation particulière liée à la Covid19 et les fortes chaleurs observées : pour une promenade, pour des activités de sports et de loisirs (pêche, baignade et navigation principalement), pour un pique-nique... nombre sont ceux qui profitent des atouts de la Sorgue, parfois sans avoir conscience des conséquences de leurs actes.

En effet, outre les tensions qui peuvent découler du partage de la rivière, tous ces usages ont de multiples impacts sur le milieu naturel, pour certains méconnus. Par exemples, marcher dans la rivière va piétiner les fonds où vivent de très nombreuses espèces, dont certaines ont une taille de l'ordre de quelques millimètres, et même détruire les œufs des poissons en période de frai. Le bruit, même en plein jour, va perturber poissons, oiseaux et mammifères, pouvant aller jusqu'à empêcher les animaux de se nourrir correctement, de se reproduire ou générer du stress impactant leur santé...

## Des réglementations pour favoriser le respect de la nature et des autres usagers

Pour nous guider à mieux respecter la nature et les autres usagers au quotidien, diverses réglementations existent, notamment :

- Le droit inhérent à la propriété privée, qui interdit à tout un chacun à accéder sur les berges et les seuils où cela n'est pas spécifiquement autorisé.
- La réglementation liée à la pêche, qui définit les périodes où la pêche est autorisée, celles où il est possible de pêcher en marchant soigneusement dans la rivière (pas avant le 15 mai), les quotas et tailles de poissons pouvant être pêchés, les secteurs où le poisson ne doit pas être tué, les types d'hameçons pouvant être utilisés... (*plus d'informations sur <https://www.peche-vaucluse.com/>*).
- La réglementation liée à la navigation sur la Sorgue et le Canal de Vaucluse, qui définit les périodes autorisées pour la navigation (du 15 mai au 15 octobre pour les non licenciés), les types d'embarcations autorisées et qui rappelle qu'il n'est pas autorisé d'accéder au cours d'eau de partout... (*plus d'information sur [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) et sur [www.laSorgue.fr](http://www.laSorgue.fr)*).
- Les arrêtés municipaux d'interdiction de baignade, principalement au regard des risques de noyade.

## La nécessité de mobiliser l'intelligence humaine en complément de la réglementation

Afin de pouvoir protéger le trésor commun qu'est la Sorgue, un grand nombre d'acteurs se mobilisent en faveur de la rivière et de la conciliation des usages. Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues œuvre dans ce sens au quotidien. Sur la Sorgue amont, trente acteurs se sont engagés moralement en faveur de la rivière au travers de la signature de la Charte de la Sorgue amont, animée par le Comité Local de la Sorgue Amont. Sur l'ensemble du réseau des Sorgues et du Canal de Vaucluse, des associations locales (Chevaliers de l'Onde, Les Sorgues Vertes...) organisent annuellement des collectes de déchets laissés ou tombés dans la rivière et sur ses berges (*prochaine grande journée de nettoyage le 5 juin 2021*).

**Mais la préservation de la rivière est l'affaire de tous** : respecter la réglementation, mettre en œuvre et promouvoir les bonnes pratiques, souvent simples comme ramener ses débris... sont des gestes individuels qui, mis ensemble, constituent une vraie force pour protéger la rivière et pour pouvoir bénéficier encore longtemps de ses atouts. Les petits « Citoyens de la Sorgue » bénéficiant d'un programme *Les Sorgues à l'école* du SMBS l'ont bien compris : pour exemple, Kayliah, 9 ans, déclare « J'adore la nature, et je voudrais faire des pubs en disant de protéger la nature. J'ai même écrit des chansons pour ça ! ».

Relations presse : Christel TENTORINI – 04 90 83 68 25 / [c.tentorini@laSorgue.fr](mailto:c.tentorini@laSorgue.fr)

*Des illustrations de la Sorgue sont disponibles sur simple demande auprès du SMBS.*